

Note sur l'objectif d'émergence aux Comores

Objet : atteindre l'émergence en 2030 : la croissance sous-jacente du PIB est-elle réaliste ?

Contexte :

Les gouvernements successifs se sont doté d'un instrument apte à favoriser la croissance économique des Comores, la SCA2D, et d'un objectif associé : l'atteinte de l'émergence, en 2040 sous l'ancien gouvernement, en 2030 sous le nouveau¹.

Cet objectif est-il réaliste ?

La présente note a pour objet de calculer quel sentier de croissance doit emprunter le pays pour atteindre l'émergence, et en déduire s'il est pertinent de continuer à communiquer sur cet objectif.

Pas de définition claire du concept d'émergence :

L'approche conceptuelle varie d'un organisme à l'autre, et les aspects subjectifs l'emportent souvent sur les aspects objectifs. Pour sa part, la banque Mondiale se place dans une optique quantitative et classe les pays en 4 catégories en fonction de leur revenu par habitant², classement qui conditionne l'aide internationale. Dans cette optique, le pays qui atteint le statut de « revenu intermédiaire supérieur », assimilable au concept d'émergence, se voit privé d'une grande partie des appuis de la Banque.

Avec un revenu national par habitant estimé par la Banque à 1490 dollars, les Comores atteignent tout juste la catégorie de « pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure » (intervalle de la catégorie : entre 1 026 et 4 035 dollars).

Le pays d'Afrique subsaharienne qui a obtenu dernièrement le « statut » de pays émergent (ou de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) est la République du Cap-Vert. Ce pays possède des caractéristiques géographiques, économiques et politiques proches des Comores : archipel, absence de ressources naturelles significatives, diaspora importante, accès à la souveraineté la même année, appui constant des PTF traditionnels. Il constitue de fait une référence pour les Comores.

Méthode d'estimation retenue dans le calcul :

La méthode d'estimation consiste à mesurer le taux de croissance annuelle nécessaire aux Comores pour atteindre le niveau actuel du PIB du Cap-Vert.

Les données de référence sont les PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) publiés par le FMI³.

Ils indiquent une valeur de 1 617 dollars pour les Comores et 6 248 dollars pour le Cap-Vert (données FMI de 2013)⁴. L'autre donnée de référence est la cible temporelle 2030.

¹ Chapitre introductif de la SCA2D : « la SCA2D offre un cadre de développement à moyen terme pour jeter les bases de la réalisation de la vision du gouvernement qui est de faire des Comores un pays émergent d'ici 2040 ».

² Les 4 catégories : 1. faible revenu ; 2. revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; 3. revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; 4. revenu élevé.

³ Le même calcul effectué sur la base des données de la Banque Mondiale donnerait des résultats un peu plus défavorables.

La méthode de calcul est une application de la formule classique des intérêts composés.

$$K_n = K_0 \cdot (1+i)^n$$

où K est le capital (début et fin de période), i le taux d'intérêt annuel, n le nombre d'années de placement.

Il suffit de remplacer dans la formule initiale K par Y (le PIB par habitant), n par l'objectif temporel (nombre d'années pour atteindre l'objectif) et i par le taux de croissance annuel du PIB ΔY . Ce dernier représente l'inconnue.

La formule devient : $Y_n = Y_0 \cdot (1 + \Delta Y)^n$

Et par suite : $(1 + \Delta Y) = (Y_n / Y_0)^{1/n}$

D'où : $\Delta Y = ((Y_n / Y_0)^{1/n}) - 1$

$\left\{ \begin{array}{l} Y_0 \text{ est le PIB des Comores du FMI (2013) = 1 617} \\ Y_n \text{ est le PIB du Cap-Vert du FMI (2013) = 6 248} \\ n \text{ est le nombre d'années pour atteindre 2030 à partir de 2013} = 17 \\ \Delta Y \text{ est le taux de croissance annuel moyen recherché du PIB/habitant} \end{array} \right.$

Intégration des valeurs dans l'équation :

- trois données sont connues : le PIB initial (Y_0), le PIB final (Y_n) et le nombre d'années pour atteindre l'objectif (n).
- La variable à mesurer est le taux de croissance annuel du PIB (ΔY).

Résultats du calcul :

- 1^{ère} hypothèse : taux de croissance moyen entre 2014 (pour prendre en compte le calage 2013) et 2030 (soit une période de 17 ans) :

Le taux de croissance annuel du PIB /habitant requis est de : 8,3%

Le taux de croissance annuel du PIB réel requis est de : 11,2% (il prend en compte le croît démographique annuel estimé par l'INSEED : 2,7%).

- 2^{ème} hypothèse : taux de croissance moyen entre 2017 et 2030 (soit une période de 14 ans):

La première hypothèse est déjà caduque, puisque les comptes nationaux révèlent qu'entre 2014 et 2016, la croissance du PIB /habitant comorien est nulle. Le même effort attendu est à présent à réaliser sur 14 ans au lieu de 17 ans.

Dans cette hypothèse :

Le taux de croissance annuel du PIB /habitant requis est de : 10,1%

Le taux de croissance annuel du PIB réel requis est de : 13,1%

- 3^{ème} hypothèse : report de l'objectif à 2040 (soit une période de 24 ans) qui correspond à l'objectif initial SCA2D :

Le taux de croissance annuel du PIB /habitant requis est de : 5,7%

⁴Autre donnée possible de référence : le RNB/habitant de la Banque Mondiale en PPA : 1 490 dollars pour les Comores et 6 320 dollars pour le Cap-Vert (en 2015).

Pour mémoire, le PIB par habitant de Maurice : 17 118 dollars (FMI - 2013) et 19 940 dollars (Banque Mondiale-2015)

Le taux de croissance annuel du PIB réel requis est de : 8,6%

Interprétation des résultats :

Le taux de croissance nécessaire pour atteindre l'objectif en 2030 (+13,1% par an) est totalement irréaliste. Il est inutile de communiquer sur cette donnée.

Dans aucune des 3 hypothèses, la croissance requise apparaît en ligne avec l'objectif affiché par ailleurs dans la SCA2D, qui est de 6,0%.

Avec un taux de croissance moyen de 6,0%⁵ par an en volume, tel qu'affiché dans la SCA2D, le statut de pays émergent serait atteint en 43 ans. Il paraît là aussi inutile de communiquer sur cet objectif.

Deux données peuvent modifier ces résultats :

- Un croît démographique inférieur à celui qui est actuellement estimé par l'INSEED (+2,7%) : un nouveau croît sera calculé lorsque les premiers résultats du recensement de la population seront communiqués, en fin d'année.
- Un niveau du PIB plus élevé que celui qui a servi de base aux calculs : le PIB en francs courants actuellement calculé par l'INSEED est de 84% supérieur à celui qui est utilisé par le FMI (référence : année 2013), essentiellement pour des raisons méthodologiques⁶. Ce niveau n'est pas établi en parité de pouvoir d'achat.

Ce PIB nouvelle norme, conforme à la méthodologie internationale des Nations-Unies, est développé par la BAD aux Comores, mais il n'est toutefois pas autorisé à la publication par le ministère de tutelle de l'INSEED. C'est cette même méthodologie qui est appliquée au Cap-Vert.

En prenant en compte ce PIB rénové, la croissance requise pour atteindre l'objectif serait de +8,3% par an dans l'optique 2030 et +5,9% par an dans l'optique 2040.

Ce calcul reste toutefois très théorique : en premier lieu, le changement de structure du PIB rénové nécessite un nouveau calcul de parité de pouvoir d'achat ; en second lieu le PIB 2013 fait actuellement l'objet de travaux à l'INSEED et la version définitive pourrait être plus pessimiste que la version provisoire utilisée ici.

⁵ Il correspond à un taux de croissance du PIB/habitant de 3,2%,

⁶ Le FMI continue de prendre pour référence la méthodologie du système comptable national de l'ONU de 1968 (SCN68) ; l'INSEED prend en compte la méthodologie de 1993.